

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

DU GRAND GUERET

Publié le 05/10/2023
Mis en ligne le 05/10/2023

Extrait

du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-trois, vingt-huit septembre à quatorze heures trente, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'Aire de Mont de Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Étaient présents : M. Guy ROUCHON, Mme Viviane DUPEUX, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, M. Thierry DUBOSCLARD, Mme Marie-France DALOT, Mme Sylvie BOURDIER, Mme Marie-Line COINDAT GEOFFRE, M. Eric CORREIA, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Henri LECLERE, M. Christophe MOUTAUD, M. Ludovic PINGAUD, M. François VALLES, M. Guillaume VIENNOIS, M. Jean-Pierre LECRIVAIN, Mme Ludivine CHATENET, M. Jean-Paul BRIGNOLI, M. Jacques VELGHE, M. François BARNAUD, M. Alain CLEDIERE, M. Patrick ROUGEOT, Mme Michèle ELIE, M. Eric BODEAU, M. Patrick GUERIDE, M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Armelle MARTIN, M. Xavier BIDAN, M. Pierre AUGER, M. Jean-Luc MARTIAL, M. Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA, M. Philippe PONSARD.

Étaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : Mme Mireille FAYARD à M. Guy ROUCHON, M. Christophe LAVAUD à Mme Lucette CHENIER, M. BAILLIET à M. Christophe MOUTAUD, M. Gilles BRUNATI à Mme Sylvie BOURDIER, Mme Marie-Françoise FOURNIER à M. Guillaume VIENNOIS, M. Erwan GARGADENNEC à M. Henri LECLERE, M. Benoit LASCOUX à M. Eric BODEAU, Mme Claire MORY à M. Eric CORREIA, Mme Françoise OTT à M. Ludovic PINGAUD, Mme Corinne TONDUF à Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, Mme Corinne COMMERNAT à M. François BARNAUD, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD à M. Patrick GUERIDE, M. Philippe BAYOL à M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Patricia GODARD à M. Pierre AUGER, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI à M. Jean-Luc MARTIAL.

Étaient excusés : M. Michel PASTY, Mme Olivia BOULANGER, Mme Véronique VADIC, M. Dominique VALLIERE, Mme Célia BOIRON, M. Michel SAUVAGE.

Nombre de membres en exercice : 54

Nombre de membres présents : 33

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 15

Nombre de membres excusés : 6

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres votants : 48

Secrétaire de séance : M. Eric BODEAU

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS PUBLICS - DECISION MODIFICATIVE N°1 - 2023

Rapporteur : M. ERIC BODEAU

Le principe d'UNITE applicable aux budgets locaux prévoit la possibilité d'ajuster tout au long de l'année les prévisions budgétaires initiales, par le biais de décisions modificatives. Ces

Accusé de réception en préfecture
023-260034823-20230928-228-13-67
Date de réception préfecture : 05/10/2023

décisions modificatives restent soumises aux mêmes conditions de vote que le budget primitif, eu égard au principe de parallélisme des formes.

La décision modificative n°1 concerne les écritures suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

■ DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 023 – Virement à l'investissement 0.20 €

■ RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 002 – Résultat d'exploitation reporté..... 0.20 €

- Correction de l'erreur matérielle de la délibération n°173/23 « affectation résultat définitif »

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

SECTION D'EXPLOITATION									
DEPENSES					RECETTES				
Chapitres	BP 2023	DM1	Proposition 2023	Chapitres	BP 2023	DM1	Proposition 2023		Proposition 2023
011	Charges à caractère général	1 445 500,00 €	-	1 445 500,00 €	Résultat d'exploitation reporté	0,20 €	267 828,84 €		267 829,04 €
012	Charges de personnels et assimilées	426 463,22 €		426 463,22 €	Atténuation de charges		3 628,78 €		3 628,78 €
65	Autres charges de gestion courante	6,00 €		6,00 €	Prestations de services		88 000,00 €		88 000,00 €
66	Charges financières	35 655,22 €		35 655,22 €	Produits issus de la fiscalité		1 209 518,00 €		1 209 518,00 €
67	Charges exceptionnelles	200,00 €		200,00 €	Subventions d'exploitation		587 047,25 €		587 047,25 €
68	Dotations aux provisions	1 123,43 €		1 123,43 €	Autres produits de gestion courante		- €		- €
022	Dépenses imprévues	- €		- €	Produits exceptionnels		- €		- €
		- €		- €	Reprises sur provisions		- €		- €
	TOTAL OPERATIONS REELLES	1 908 947,87 €	- €	1 908 947,87 €	TOTAL OPERATIONS REELLES	0,20 €	2 156 022,87 €		2 156 023,07 €
023	Virement à l'investissement	176 075,00 €	0,20 €	176 075,20 €			- €		- €
042	Transferts entre sections	71 000,00 €		71 000,00 €	Transferts entre sections		- €		- €
	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	247 075,00 €	0,20 €	247 075,20 €	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	- €	- €		- €
	TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	2 156 022,87 €	0,20 €	2 156 023,07 €	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	0,20 €	2 156 022,87 €		2 156 023,07 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

■ DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves.....- 0.20 €
Ajustement erreur matérielle délibération n°173/23

Chapitre 021 – Virement du fonctionnement..... 0.20 €

■ RECETTES D'INVESTISSEMENT

Néant

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

SECTION D'INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chapitres	BP 2023	DM1	Proposition 2023	Chapitres	BP 2023	DM1	Proposition 2023		
001	Déficits antérieurs reportés		120 531,07 €	001	Excédents antérieurs reportés		- €		
020	Dépenses imprévues		- €	10	Dotations, fonds divers et réserves (c/1068)		124 473,27 €	0,20 €	124 473,07 €
16	Emprunts et dettes		184 500,00 €	16	Emprunts et dettes		- €		- €
20	Immobilisations incorporelles		- €				- €		- €
21	Immobilisations corporelles		61 517,00 €				- €		- €
23	Immobilisations en cours		5 000,00 €				- €		- €
TOTAL OPERATIONS REELLES			371 548,27 €	- €	371 548,27 €	- €	124 473,27 €	0,20 €	124 473,07 €
040	Transferts entre sections		- €	021	Virement du fonctionnement		176 075,00 €	0,20 €	176 075,20 €
			- €	040	Transferts entre sections		71 000,00 €		71 000,00 €
TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE			- €	- €	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	- €	247 075,00 €	0,20 €	247 075,20 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			371 548,27 €	- €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	- €	371 548,27 €	- €	371 548,27 €

Délibération n°228/23 du 28/09/23
7. Finances Locales 7.1 Décisions budgétaires

Vu l'avis favorable de la Commission Finances, réunie le 6 septembre 2023,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité décident :

- d'approuver les modifications budgétaires ci-dessus présentées ; et
- de charger M. le Président de leur exécution.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Et ont signé les Membres présents
Pour Extrait Conforme
Le Président



Eric CORREIA

Le secrétaire de séance
Eric BODEAU